

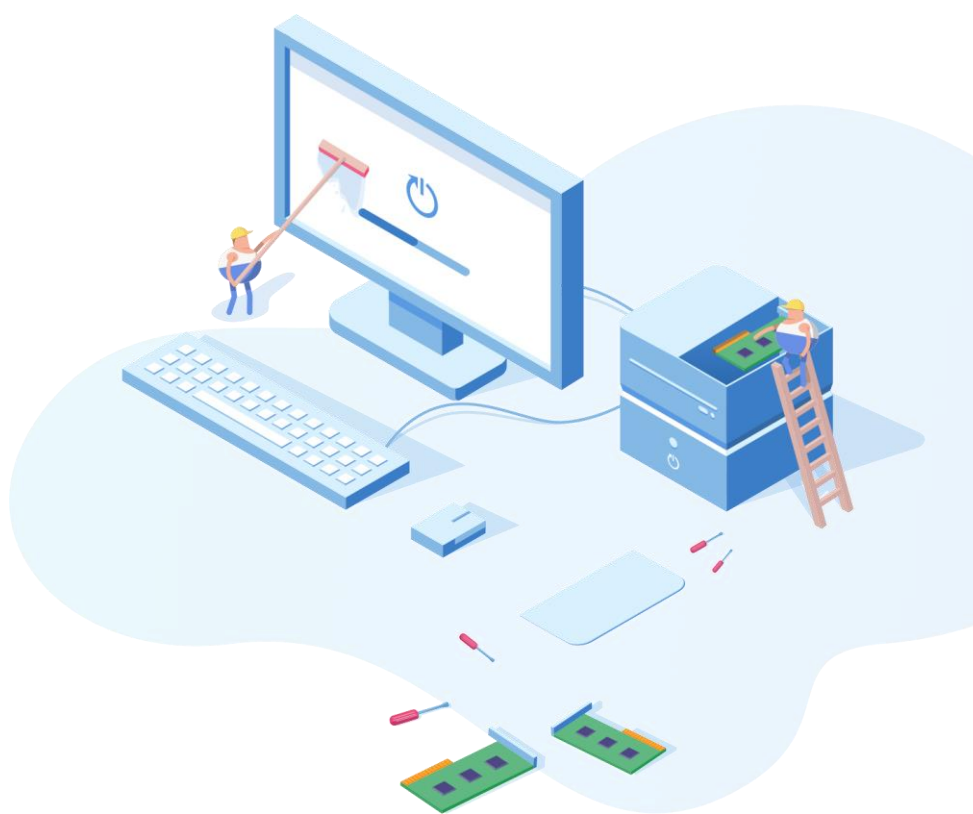


Edition 2020

Redémarrons nos ordinateurs

Le geste numérique responsable
pour l'environnement et l'emploi !

REEEboot, un programme pour aider des personnes morales porteuses de projets œuvrant contre la fracture sociale et favorisant le retour à l'emploi, à bénéficier des équipements informatiques nécessaires pour mener à bien leur activité.



SOMMAIRE

FICHE DE SYNTHESE.....	3
PRESENTATION.....	4
OBJECTIFS.....	5
A/ Réhabiliter le matériel informatique	5
B/ Lancer un appel à candidature.....	5
B/1 Dossier de candidature	6
PORTEUR DU PROGRAMME	4
TRAITEMENT ET SELECTION DES PROJETS	6
A / Conditions d'éligibilité.....	6
B / Sélection des projets	7
DOTATIONS	8
A/ Financement des ordinateurs	8
COMMUNICATION	8
A/ Site internet REEEboot	9
CALENDRIER.....	9
PARTENAIRES	9

Fiche de synthèse

Nom du programme

REEEboot

Porteur du programme

INR – Institut du Numérique Responsable

Thématiques

Recyclage et réemploi du matériel informatique
Lutte contre la fracture numérique
Emploi, Intégration professionnelle
Intégration sociale

Zone d'intervention

Région Île-de-France

Objectif général

Soutenir des projets basés sur l'usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) dans les domaines d'insertion ou d'emploi

Objectifs spécifiques

Participer à la réduction des déchets informatiques par une action de réemploi d'ordinateurs
Générer de l'activité et de la formation pour des salariés en insertion
Soutenir des personnes morales d'Île-de-France dans leurs projets d'insertion professionnelle et sociale

Bénéficiaires

Les salariés en insertion d'Ateliers Sans Frontières et des Ateliers du Bocage
Les personnes morales équipées par REEEboot

Durée du projet

3 mois de janvier à Mars 2020

Contacts

contact@reeeboot.fr

Porteur du programme

L'INR- Institut du Numérique Responsable, association loi 1901 créée en 2018, a pour objet d'être un lieu de réflexion et de production de livrables pour réussir l'inclusion numérique de tous.

L'engagement de l'INR à porter le programme REEEboot 2020, s'inscrit dans cette démarche. Il lui permet de tisser un partenariat avec

- les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire
 - ADB (Ateliers Du Bocage)
 - ASF (Ateliers Sans Frontières),
- le C3D (collège des Directeurs du Développement Durable)

Présentation

L'INR organise le programme REEEboot pour équiper gratuitement en matériel informatique les personnes morales candidates qui développent des projets en faveur de l'accès au numérique auprès des publics éloignés des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

- Nous constatons que l'explosion du numérique dans notre vie quotidienne a de grandes répercussions écologique et environnementale ; que l'accès à l'information numérique, la maîtrise de l'information constituent des enjeux clés d'une intégration économique, sociale et culturelle.
- Nous voulons contribuer à la préservation de l'environnement en ne détruisant plus les ordinateurs que l'on peut remettre en fonction (à moindre coût) et contribuer à lutter contre la fracture numérique.

Objectifs

Allonger la durée de vie des matériels électroniques en favorisant leur réemploi.
Développer l'accès aux TIC en soutenant des projets d'Insertion et d'Emploi.

A/ Réhabiliter le matériel informatique

Le programme REEEboot s'inscrit dans une démarche de développement durable en assurant le démantèlement ou la réhabilitation de matériel informatique usagé. Il contribue également à créer de l'emploi au sein de deux structures de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) qui œuvrent pour l'insertion par l'activité économique :

- les Ateliers du Bocage et
- Ateliers Sans Frontières

Ces structures dans la logique de développement durable récupèrent les équipements informatiques usagés, notamment ceux de Pôle emploi. Elles les revalorisent ou les démantèlent dans le respect de la réglementation en vigueur s'ils ne répondent pas aux critères minimums de qualité.

B/ Lancer un appel à candidature

Le programme REEEboot fait un appel à candidature dans l'objectif de soutenir les personnes morales d'Île-de-France qui utilisent l'outil informatique comme support dans des projets

- d'insertion professionnelle
- de maintien ou retour à l'emploi

au bénéfice de personnes éloignées des TIC.

Vous êtes un acteur de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) ?

Vous avez besoin de matériels informatiques pour mener à bien vos projets de solidarité ?

Cet appel à candidatures s'adresse à vous.

B/1 Dossier de candidature

Liste des pièces et informations à fournir pour l'instruction des dossiers :

- Le Dossier de candidature dont le formulaire se trouve sur le site internet <http://www.reeeboot.fr>
- Une copie de la publication au Journal Officiel de la création de l'association
- Les statuts
- La liste des membres du Conseil d'Administration
- Le dernier rapport d'activité
- Les comptes de résultats et le bilan financier du dernier exercice clos

L'ensemble de ces documents est à envoyer par courriel à l'adresse suivante : inscription@reeeboot.fr

Traitement et sélection des projets

Afin d'identifier les personnes morales à soutenir les propositions seront pré-sélectionnées en fonction d'un certain nombre de critères, puis seront évaluées par un jury.

A / Conditions d'éligibilité

- Etre une organisation à but non lucratif dont l'objet a un caractère d'insertion professionnelle, d'éducation, de formation ou d'intégration sociale
- Exister depuis au moins un an
- Disposer des ressources financières et humaines nécessaires à la mise en place des projets
- Posséder des locaux disponibles, sécurisés et équipés pour assurer une utilisation durable de l'équipement

- S'engager à avoir des compétences techniques et de maintenance interne ou externe garantissant que les ordinateurs seront utilisés immédiatement et de façon productive

B / Sélection des projets

L'appel à candidatures s'appuie sur un jury qui examine les projets candidats.

Vous êtes une entreprise, un professionnel, vous souhaitez vous porter volontaire pour devenir membre de jury, le programme REEEboot fait un appel à jury pour déterminer les projets lauréats.

- Le jury s'assure de la qualité des projets et de leur adéquation avec les conditions d'éligibilité
- Il désigne les projets à équiper. Il leur attribue un nombre d'ordinateurs en tenant compte des besoins exprimés dans les dossiers de candidature et en adéquation avec la taille et les moyens de la structure candidate

REEEboot tient à valoriser les projets les plus remarquables, parmi tous ceux retenus. Seize d'entre eux seront choisis par le jury pour participer à la cérémonie des lauréats.

En introduction de la cérémonie, une présentation de sensibilisation aux impacts du numérique sur l'environnement sera faite.

Chaque lauréat présentera son projet à un jury constitué de différents représentants d'entreprises. Accompagnés par un membre du jury, quatre d'entre eux seront mis en lumière et présenteront à l'ensemble de l'auditoire la spécificité de leur action.

Cette cérémonie sera l'occasion de rassembler l'ensemble des partenaires de REEEboot et les 16 lauréats invités, pour un moment d'échange, de mise en réseau et de diffusions à travers les médias et les parties prenantes.

Dotations

Les projets lauréats reçoivent une dotation d'ordinateurs selon la quantité en nombre exprimée dans le dossier de candidature et en fonction de la délibération d'un jury multi-entreprises.

Chaque ordinateur comprend :

- Une unité centrale (Processus core i3 minimum, DD 250 Go, Ram 4 Go) ; un écran plat (19 pouces), un clavier, une souris, un câble d'alimentation ;
- Un système d'exploitation : Windows 10 ou Linux Ubuntu ;
- Une suite bureautique : open office

Une garantie de 6 mois est comprise pour chaque pack informatique distribué.

A/ Financement des ordinateurs

La gratuité des ordinateurs attribués aux bénéficiaires est possible grâce au soutien financier de l'INR, de Pôle Emploi et du groupe ENGIE.

Le travail effectué pour revaloriser ce matériel représente un coût pour les ateliers.

Voici les différentes tâches effectuées pour la remise en état du matériel :

- Enlèvement des ordinateurs
- Tri à l'entrée entre les ordinateurs réutilisables ou non (selon critères de qualité)
- Remise à niveau de l'unité centrale
- Ecrasement des données grâce au logiciel Blancco
- Installation d'un système d'exploitation et d'une suite bureautique
- Emballage et stockage

Communication

Afin de garantir une sélection de projet de qualité, il nous faut recevoir le maximum de candidatures.

Pour cela, la communication autour de REEEBOOT est primordiale.

A/ Site internet REEEboot

- Un site Internet est dédié : <http://www.reeeboot.fr>

Ce site Internet permet de s'informer sur le programme REEEboot. Cet outil est essentiel pour nous assurer une bonne communication avec les candidats. Enfin, c'est une source d'information à jour pour tous.

Calendrier

Les dates sont précisées sur le site internet reeeboot.

Les étapes du programme reeeboot :

- Réception des dossiers des associations
- Jury de sélection
- Cérémonie
- Distribution des ordinateurs

Partenaires

